

TROPHÉE SENIORS DE VSD

**VEN, 21. AOUT 2026 - DIM, 23. AOUT 2026 – GOLF DE VALENCE SAINT DIDIER – GUIMAND DE CHARPEY
620 ROUTE DE MONTELIER – 26300 CHARPEY**

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux de la ffgolf et de la Ligue AURA.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

1. ÉCHÉANCES

Jeudi 06 août minuit	:	Clôture des inscriptions - Contrôle des inscrits (date retenue pour l'index)
Mardi 11 août	:	Publication de la Liste des joueurs retenus et ceux en Liste d'attente
	:	Ouverture des réservations du parcours de reconnaissance
Mercredi 20 août	:	Publication des départs

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Afin de garantir l'équité, les demandes des joueurs ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessous ne seront enregistrées.

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs, ayant 50 ans ou plus la veille du début de la compétition :

- Être licencié à la Fédération Française de Golf, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire de santé de l'année en cours enregistré, et avoir acquitté le droit de jeu fédéral.

Ou

- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence et une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

Formule de jeu

54 trous / Score maximum (Par + 4) / Individuel Brut / 18 trous par jour.

Cut après 36 trous dans chaque série.

Nombre de joueurs retenus : le chiffre ci-dessus et les ex-aequo après 36 trous.

Nombre de joueurs retenus : 60% des joueurs et les ex-aequo, ayant terminés le tour 2, arrondi au multiple de 3 supérieur.

Forfait des joueurs qualifiés pour le Cut

Ils sont remplacés par les compétiteurs qui les suivent dans l'ordre du classement nombre pour nombre.

Cependant, si après les forfaits le nombre de joueurs restant est égal ou supérieur au nombre de joueurs prévu pour le Cut, ils ne seront pas remplacés.

Tout joueur ne souhaitant pas jouer le Cut, doit informer les arbitres à la sortie du recording du 2^{ème} tour.

Après l'affichage officiel des résultats, ils ne sont pas remplacés

Séries - Marques de départ

- Dames : Départs des repères V (rouge).
- Messieurs : Départs des repères III (jaune).

Départage

En cas d'égalité pour la première place du Grand Prix Seniors, les joueurs concernés partent en Play off « trou par trou » sur les trous 1 et 6.

Si le Play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis, trou par trou en remontant.

3. ENGAGEMENT

Inscriptions

Voir Chapitre suivant : Modes de règlement.

4. MODES DE RÈGLEMENT

Par chèque → Courrier postal

Envoyer votre bulletin d'inscription accompagné du paiement par chèque du droit d'engagement, libellé à l'ordre du Golf de Valence Saint Didier (adresse sur bulletin d'engagement).

Tout courrier arrivé au Golf de VSD après le jeudi 07 août minuit, ne sera pas pris en compte, même si la date du cachet de la poste est antérieure à cette date.

Par virement bancaire **INSTANTANÉ** → mail

Nous vous prions d'effectuer un virement du droit d'engagement en indiquant la mention suivante dans le commentaire : **TS - Nom et Prénom du joueur.**

Ensuite, nous vous remercions de bien vouloir envoyer la preuve de paiement ainsi que le bulletin d'inscription dûment complété à : golfclubvalence@wanadoo.fr

RIB

IBAN	FR76 1680 7001 1231 5278 4621 457
BIC	CCBPFRPPGRE
Bénéficiaire	SARL GOLF VALENCE SAINT DIDIER
Banque	BP AUVERGNE RHONE ALPES

5. NOMBRE DE JOUEURS RETENUS

Période	Nombre maximum de joueurs autorisés *	Dames Nombre minimum (Hors Wild Cards) *	Wild Cards Nombre maximum autorisé *
Août	126	33	13

La sélection des joueurs se fera selon les critères suivants :

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- 15 Messieurs et 5 Dames seront retenus par ordre de l'index.
- Le classement au Mérite National Seniors.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Forfait

Tout joueur déclarant forfait **après la date de clôture demeure redevable de 100% du droit d'engagement**, quelle que soit la raison invoquée.

6. ORGANISATION

Entraînement

Un parcours de reconnaissance est offert aux participants figurant sur la liste des joueurs retenus.

Pas de réservation possible avant publication de la liste des joueurs retenus sur le site de la Ligue de golf AURA.

Tirage des départs

La liste des joueurs retenus est classée par ordre d'index et découpée en 4 pour former 4 blocs égaux (Bloc 1, meilleurs index à Bloc 4)

Ordre des départs :

- Tour 1 : Bloc 2 - Bloc 1 - Bloc 3 - Bloc 4.
- Tour 2 : Bloc 3 - Bloc 4 - Bloc 2 - Bloc 1.
- Après Cut - Tour 3 : Ordre inverse des résultats cumulés des tours 1 et 2.
-

7. PRIX ET REMISE DES PRIX

Samedi 22 août à 19h00 : Tous les joueurs sont invités au cocktail repas de proclamation des résultats. Gardiane, Poulpinade, ... nous n'avons pas encore statué 😊

Dimanche 23 août : Remise des Prix - 15 minutes après l'arrivée de la dernière partie. Les trois premiers de chaque série sont primés.